



NOTE DE RENTREE SAISON 2025 – 2026

NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES

-

RAPPELS IMPORTANTS

Ce document présente les principales nouveautés fédérales pour la saison 2025/2026, ainsi que quelques rappels importants.

Sommaire

- 1/ Licences : nouveautés
- 2/ Compétitions : modifications règlementaires majeures
- 3/ Scoring et plateforme d'inscription aux compétitions
- 4/ Manifestations publiques de sport de combat (gala)
- 5/ Grades
- 6/ Formation - Diplômes
- 7/ Dispositif Pass'sport
- 8/ Contacts

1. Licences : nouveautés

1.1 Tarifs

Lors de sa dernière assemblée générale, la fédération a décidé l'augmentation de 5 € du tarif des licences, à l'exception de celles des personnes en situation de handicap -handiboxing-.

Vous trouverez en annexe le tableau récapitulatif de l'ensemble des licences 2025-2026.

1.2 Licence compétition pancrace

La dernière assemblée générale a également validé la proposition de créer une licence compétition spécifique Pancrace au regard de la spécificité des règlements et de la pratique compétitive du pancrace. **Tous les licenciés qui souhaitent combattre en compétition de pancrace** doivent désormais être en possession de cette licence.

Cette licence compétition pancrace est cumulaire avec une autre licence "traditionnelle" compétiteur, (licence permettant de pratiquer le kickboxing et le muaythai en compétition). Ainsi, les personnes qui souhaitent faire de la compétition en pancrace ET en kickboxing ou muaythai **doivent prendre deux licences compétition**.

Les combattant(e)s concerné(e)s peuvent demander deux licences dans la même classe ou avec un niveau d'écart (s'ils ne possèdent pas l'expérience de combat requise en kickboxing/muaythai ou en pancrace), ce qui permet de combattre "au plus juste" des niveaux de pratique et d'expérience.

La spécificité de cette mesure est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Catégorie	Type	Cumul autorisé la même saison avec une autre licence compétition pour pratiquer le kickboxing et le muaythai
LICENCES COMPETITION PANCRAE	PRO	Oui avec licence pro ou classe A
	A	Oui avec licence pro ou classe B
	B 18-40 ans	oui avec classe B ou classe A
	B moins de 50 ans	oui avec B moins de 50 ans
	Compétiteur 15-17 ans	oui avec Compétiteur 15-17 ans
	Compétiteur moins de 15 ans	oui avec Compétiteur moins de 15 ans
ATP PANCRAE	ATP Combattant de nationalité étrangère	oui avec ATP Combattant de nationalité étrangère

1.3 Palmarès

Une nouvelle fonctionnalité a été développée dans votre espace licence, la constitution du palmarès compétition. Ainsi, au fur et à mesure de la saison, vous pourrez consulter pour vos licenciés tous les résultats obtenus lors des compétitions amateurs et des galas.

1.4 Licence ATP

La fédération rappelle que la licence ATP (assurance temporaire étranger) est exclusivement réservée aux combattants prévus au plateau d'un gala qui sont de nationalité étrangère **et qui résident à l'étranger**. Pour prendre cette ATP, il faut également téléverser dans l'espace licence un certificat médical de non contre-indication à la pratique du combat sur ring avec KO autorisé et valider l'attestation sur l'honneur de résidence à l'étranger.

2. Compétitions : modifications réglementaires 2025/2026

2.1 Port de la barbe et du legging en compétition

Le comité directeur a modifié la partie réglementaire au sujet de l'autorisation du port de la barbe en compétition et de la tenue pour toutes les disciplines :

- Les barbes courtes sont autorisées uniquement lorsque la barbe a une longueur raisonnable ne dépassant pas 3 cm.
- Pour les hommes et les femmes, le port du legging sous le short est autorisé en amateur et en pro.

2.2 Calendrier des championnats

La période d'organisation des championnats régionaux a été étendue.

Désormais les ligues doivent organiser leurs championnats régionaux au plus tard 6 semaines avant la tenue des phases finales des championnats de France. Il convient de suivre autant que possible l'enchaînement des compétitions indiquées dans le calendrier prévisionnel national fédéral.

2.3 Membres du pôle France

A compter de la saison 2025-2026, les membres du Pôle France Jeunes pourront solliciter une qualification directe à la phase nationale des championnats de France. Ils doivent en adresser la demande au DTN.

3. Scoring et plateforme d'inscription aux compétitions amateurs

La fédération propose une évolution majeure en ce qui concerne la scoring et la visibilité des compétitions sur internet : le mode public.

A partir de la rentrée, si le mode public est activé par l'organisateur d'une compétition officielle (coupe, open, trophée, championnat), n'importe quelle personne pourra suivre en temps réel sur son téléphone, une tablette ou un ordinateur, les combats et assauts qui se déroulent sur la scoring. L'accès au tableau des rencontres et à l'organisation de la compétition est rendu possible en temps réel.

Cliquez sur "espace public" puis sur la compétition que vous souhaitez suivre.

<https://scoring.ffkmda.org/>

*Rappels pour les ligues organisatrices :

Rappel 1 : les ligues et la fédération créent **obligatoirement** leurs compétitions dans la plateforme d'inscription fédérale et les clubs doivent inscrire directement leurs licenciés dans cet espace pour participer aux compétitions officielles amateur (ligues et nationales, championnats et coupes).

Rappel 2 : toutes les compétitions amateur pour chaque discipline, en fonction des particularités règlementaires, doivent être organisées en utilisant la scoring pour la gestion administrative (contrôle, pesée, édition des tableaux), le déroulement et la saisie des résultats (coupes et championnats).

Il est également impératif de finaliser les compétitions dans la scoring et les passer en état "terminé" afin d'envoyer les informations des compétitions permettant de :

- a) mettre à jour la base de données du palmarès des licenciés,
- b) suivre les suspensions consécutives aux commotions cérébrales.

4. Manifestations publiques de sport de combat (galas)

4.1 Utilisation systématique du module de gestion des galas

Le module en ligne de gestion des galas (demande d'autorisation, constitution du plateau, paiement de la taxe, résultats) devient l'unique canal de demande d'autorisation d'organisation.

4.2 Intégration des grades et de l'expérience acquise de combattant au module de gestion des galas

La possession d'un grade ou la prise en compte d'une expérience acquise en compétition est une obligation pour s'inscrire en compétition : coupe, championnat ou gala.

Cette obligation, déjà intégrée à la plateforme d'inscription aux compétitions amateurs, a été intégrée au module de création/gestion des galas.

Ainsi, si un licencié n'a ni le grade ni une expérience valable dans une discipline en compétition, son inscription au plateau ne sera pas possible.

5. Grades

5.1 Généralités

La fédération rappelle que la fédération ne délivre plus d'équivalence de grade.

Les seuls grades et diplômes officiels sont ceux qui sont saisis dans le module de gestion des grades (espace exalto).

Seules les dispenses de grades peuvent être demandées lorsque le combattant dispose d'une expérience de combats suffisante. La demande est à adresser à Laurent BOIS, DTNa.

Rappel : les grades permettant l'accès à la compétition en assaut sur tatami se passent directement en club et les grades permettant l'accès à la compétition en combat plein contact sur ring (ou cage pour le pancrace) se passent lors de sessions régionales d'examen organisées par les ligues.

5.2 Grades pancrace

A partir de cette saison 2025/2026, il est mis fin à la dérogation concernant les grades de pancrace. Ainsi, pour présenter un grade de pancrace en session d'examen, il faut obligatoirement être titulaire du grade inférieur.

5.3 Sessions régionales pour les licenciés « hors ligue »

Un dispositif spécifique a été créé pour permettre aux licenciés, sous certaines conditions, d'aller présenter un grade de niveau régional dans une autre ligue que celle dont il dépend. Consultez les référentiels des grades en ligne sur le site fédéral (demande d'autorisation d'inscription licenciés hors ligue).

6. Formations-Diplômes

6.1 Diplômes pour coacher

Rappel : dans les disciplines se déroulant en assaut sur tatami, le moniteur doit posséder au minimum le BMF2 de la discipline pour être dans le coin de son combattant.

Dans les disciplines se déroulant en combat plein contact sur ring (ou cage pour le pancrace), l'entraîneur principal doit posséder au minimum le BMF3* pour être dans le coin de son combattant.

*Dérogation : les titulaires d'un BMF2 passé avant le 1er septembre 2016 sont autorisés à coacher sur ring dans la mention de leur BMF2 uniquement.

6.2 Diplômes professionnels

Pour le second semestre 2025, trois sessions de formation BPJEPS (version UC) sont en cours. Engagées en juin 2025, elles se clôtureront en décembre 2025 (PACA et IDF).

Les nouvelles formations en blocs de compétences seront mises en place en 2026. Les BMF1 et BMF2 permettront d'obtenir des allègements de formation (Bloc 3).

Pour les demandes de VAE, celles-ci doivent dès maintenant être effectuées sur la base du nouveau référentiel du BPJEPS Éducateur Sportif mention Activités des sports de contact (3 blocs de compétences).

7. Pass'sport

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 70 euros par personne éligible pour financer une partie de son inscription dans une structure sportive affiliée pour la saison 2025-2026. Elle se trouve modifiée pour cette rentrée et se concentre sur les publics prioritaires.

Pour la saison 2025/2026, le dispositif sera ouvert aux jeunes :

- de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire),
- en situation de handicap :
 - de 6 à 19 ans bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé),
 - de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés),
- de moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :
 - bourse CROUS (y compris l'aide annuelle),
 - bourse régionale pour une formation sanitaire ou sociale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>



8. Contacts

Les services de la fédération se tiennent à votre disposition pour tous renseignements en lien avec cette note de rentrée.

contact@ffkmda.fr

Excellente saison 2025/2026 à toutes et à tous !